



## Foire aux questions – T1 2007

### **1. Pourquoi n'avez-vous pas fractionné vos actions?**

Nous nous penchons régulièrement sur toutes les questions liées au capital, y compris les fractionnements d'actions.

Tel que mentionné lors de notre conférence téléphonique du 1<sup>er</sup> mars 2007, nos priorités durant ce trimestre étaient d'abord de finaliser notre acquisition déjà annoncée d'actions supplémentaires de FirstCaribbean International Bank, et par la suite, d'envisager une hausse de nos dividendes sur actions ordinaires.

Notre ratio dividendes/bénéfice déclaré (dividendes sur actions ordinaires payés en tant que pourcentage du bénéfice net après les dividendes et primes sur actions privilégiées) s'est établi à 32,9 % pour le premier trimestre de 2007, soit bien en deçà de notre ratio-cible à moyen terme de 40 à 50 %.

Le 1<sup>er</sup> mars 2007, nous avons annoncé une hausse de 10 % des dividendes sur actions ordinaires à verser au deuxième trimestre, qui passeront de 70 cents par action, à 77 cents par action.

Nous ne prévoyons pour l'instant aucun fractionnement d'actions. Si la Banque CIBC décide de fractionner ses actions, elle l'annoncera publiquement par voie de communiqué de presse.

### **2. Pouvez-vous commenter les tendances relatives à la part de marché et les revenus de vos activités de détail?**

Dans l'ensemble, nos activités de détail continuent d'afficher un bon rendement.

Le secteur du courtage de détail a connu un trimestre particulièrement solide, en affichant des revenus de 314 millions de dollars. Les revenus liés aux cartes ont atteint 371 millions de dollars, en hausse de 7 % par rapport à l'an dernier.

Notre part de marché est stable dans l'ensemble et s'est accrue au premier trimestre de 2007 dans des secteurs clés tels les dépôts et les CPG.

Dans le secteur des prêts personnels, l'importance que nous avons accordée à la qualité du crédit a amélioré le rendement des pertes sur créances, mais s'est traduit par une croissance des revenus inférieure à celle de certains de nos pairs du secteur.



La croissance des revenus liés à nos activités de prêt aux particuliers devrait commencer à s'approcher des niveaux du secteur, à mesure que les démarches entreprises pour améliorer notre profil de risque suivront leur cours.

### **3. Les résultats de Marchés mondiaux CIBC au T1 2007 pourront-ils être maintenus?**

Marchés mondiaux CIBC a encore une fois affiché un solide rendement au premier trimestre de 2007, en déclarant des revenus de 784 millions de dollars et un bénéfice net de 210 millions de dollars. Le rendement des capitaux propres <sup>1</sup>a atteint 41,6 %.

Ces résultats sont conformes à notre objectif de produire des bénéfices relativement constants, dans un secteur où les conditions sont variables, tout en affichant une position de risque modérée et contrôlable.

Même si les conditions sur le marché sont difficiles à prévoir, nos perspectives pour 2007 demeurent raisonnablement favorables. Nous devrions bénéficier d'activités soutenues de fusion et d'acquisition; le marché minier sera toutefois moins actif et les prix de l'énergie pourraient diminuer.

Nous entendons continuer de tirer parti de la solidité des activités essentielles axées sur les clients, qui nous assurent notre position de chef de file du marché au Canada.

Nous croyons qu'en 2007, nous aurons des occasions d'investir des ressources financières additionnelles dans des secteurs ciblés de nos activités de gros qui présentent des possibilités de croissance et que nous n'exploitons pas pleinement.

### **4. Les pertes sur créances sont demeurées bien inférieures à votre fourchette-cible. Pourquoi n'avez-vous pas assoupli vos lignes directrices?**

La provision pour pertes sur créances ciblée de 50 à 65 points de base des prêts et acceptations nets est un objectif à moyen terme pour le cycle.

À 36 points de base, notre ratio des pertes demeure inférieur à notre objectif pour le cycle.

Les pertes sur créances de notre portefeuille de prêts aux particuliers sont demeurées stables. Les pertes sur prêts aux particuliers se sont établies à 153 millions de dollars durant le trimestre, en hausse de 21 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de 2006, mais en baisse de 27 millions de dollars par rapport au premier trimestre de 2006. La hausse par rapport au quatrième trimestre

---

<sup>1</sup> Le rendement des capitaux propres par segment est une mesure financière non conforme aux PCGR. Consultez la page i du document Information financière supplémentaire du T1 de 2007.



est surtout attribuable à la croissance des volumes, particulièrement au titre de nos opérations de cartes, et à une baisse des recouvrements et des contrepassations dans nos portefeuilles PME et Services agricoles.

Notre portefeuille de prêts d'entreprise continue de bien se comporter, bien que la conjoncture de crédit soit relativement favorable. Les recouvrements et contrepassations nets de ce portefeuille ont totalisé 10 millions de dollars au premier trimestre de 2007, comparativement à 1 million de dollars de recouvrements nets au quatrième trimestre de 2006.

Les pertes sur créances globales devraient atteindre l'extrémité inférieure de notre objectif pour le cycle au cours des prochains trimestres.



## **5. Compte tenu des modifications en matière de présentation de l'information, pouvez-vous résumer vos gains réalisés sur valeurs pour le trimestre en regard des trimestres précédents en ayant recours à des facteurs identiques?**

Le 1<sup>er</sup> novembre 2006, nous avons adopté les chapitres 3855 « Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation », 3865 « Couvertures », 1530 « Résultat étendu » et 3251 « Capitaux propres » du Manuel de l'ICCA.

Ces normes exigent que tous les actifs financiers soient classés comme détenus à des fins de négociation, désignés à la juste valeur, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance, ou prêts et créances. En vertu des nouvelles règles, la classification des valeurs du compte de placement n'est plus valable. En outre, les normes exigent que tous les actifs financiers, y compris tous les produits dérivés, soient évalués à leur juste valeur, à l'exception des prêts et des créances, des titres d'emprunt classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance et des capitaux propres disponibles à la vente pour lesquels il n'existe pas de prix coté sur un marché actif.

### **Gains ou pertes réalisés**

En raison de cette modification de la politique comptable, tous les gains ou pertes nets auparavant présentés sous la rubrique « Revenu autre que d'intérêts – Gains (pertes) sur valeurs du compte de placement, montant net », de même que certains gains (pertes) provenant de sociétés en commandite présentés sous la rubrique « Revenu autre que d'intérêts – divers », sont désormais présentés sous la rubrique « Revenu autre que d'intérêts – gains nets réalisés sur valeurs disponibles à la vente » à la page 3 du document Information financière supplémentaire du T1 de 2007.

À la diapositive 45 de notre présentation du premier trimestre 2007 aux investisseurs, nous avons présenté les données comparatives du quatrième trimestre pour les 132 millions de dollars de gains nets réalisés sur les valeurs disponibles à la vente déclarés pour le premier trimestre de 2007.

Les gains ou pertes au titre des participations comptabilisées à la valeur de consolidation continuent d'être inclus sous la rubrique « Revenu autre que d'intérêts – divers ».

### **Gains ou pertes non réalisés**

Tous les gains ou pertes nets non réalisés sur des placements auparavant présentés à la section « Justes valeurs estimatives des valeurs du compte de placement », ainsi que certains gains ou pertes nets non réalisés provenant de sociétés en commandite auparavant présentés au poste « Autres actifs » de la section « Justes valeurs des instruments financiers », sont maintenant présentés à la section « Juste valeur des valeurs disponibles à la vente / valeurs du compte de placement » à la page 25 du document Information financière supplémentaire du T1 de 2007.



**6. Dans le revenu autre que d'intérêts, vous avez ajouté un nouveau poste intitulé « Revenu sur instruments financiers désignés à la juste valeur et couvertures économiques connexes ». À quels instruments financiers et couvertures économiques connexes ces revenus font-ils référence? À quel poste ces revenus étaient-ils présentés auparavant?**

Suite à l'adoption de la nouvelle norme comptable sur les instruments financiers, chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA, certains actifs et passifs financiers ont été désignés à leur juste valeur dans le bilan consolidé de la Banque CIBC. Les revenus connexes tirés de ces instruments financiers ainsi que les revenus et les pertes sur produits dérivés utilisés pour couvrir économiquement ces instruments financiers, qui totalisent des revenus nets de 43 millions de dollars au premier trimestre de 2007, ont été présentés séparément à titre de « Revenu sur instruments financiers désignés à la juste valeur et couvertures économiques connexes » à la page 3 du document Information financière supplémentaire du T1 de 2007. Lors des trimestres précédents, les composantes de ces revenus nets auraient été inclus dans les postes « Revenu de négociation» et « Divers ».

La Note 9 des États financiers intermédiaires consolidés de la Banque CIBC située à la page 29 du Message aux actionnaires pour le premier trimestre de 2007 vous donne des précisions sur les instruments financiers ayant été désignés à leur juste valeur et sur les revenus et les pertes liés découlant de ces instruments.

Les revenus provenant des opérations de titrisation de biens immobiliers n'étant plus classés comme détenus à des fins de négociation, le risque du marché lié à cette activité a été exclu de la valeur à risque (VaR) indiquée sur la diapositive 56 de la présentation aux investisseurs du premier trimestre 2007 .



## **7. Dans quelle mesure FirstCaribbean International Bank a-t-elle contribué à vos bénéfices du premier trimestre?**

FirstCaribbean International Bank (FirstCaribbean) a dévoilé ses résultats du premier trimestre de 2007 le 15 mars 2007 et a déclaré un revenu net de 63 millions de dollars US. Ses résultats incluaient un gain de 15 millions de dollars US (déduction faite des impôts) découlant de modifications de conventions comptables ayant trait aux avantages sociaux. Les résultats enregistrés par FirstCaribbean au premier trimestre sont publiés sur son site Web à l'adresse [www.firstcaribbeanbank.com](http://www.firstcaribbeanbank.com).

Les résultats de FirstCaribbean au premier trimestre sont inclus dans les résultats du segment Marchés de détail CIBC indiqués à la page 6 du document Information financière supplémentaire du T1 de 2007, tels que décrits ci-après.

Du 1<sup>er</sup> novembre 2006 au 22 décembre 2006, nous avons continué de tenir compte de notre participation de 43,7 % dans FirstCaribbean en utilisant la comptabilisation à la valeur de consolidation. La part proportionnelle de revenu net de la Banque CIBC dans FirstCaribbean au cours de cette période est incluse dans Marchés de détail, revenus « Divers ».

Le 22 décembre 2006, la Banque CIBC a pris le contrôle de FirstCaribbean en acquérant 90 % de la participation de Barclay's Bank PLC dans FirstCaribbean, ce qui constitue une participation supplémentaire de 39,3 %.

À la suite de cette opération, du 22 décembre 2006 jusqu'au 31 janvier 2007, nous avons consolidé les résultats de FirstCaribbean en fonction de l'accroissement de notre participation à 83,0 %. 100 % des revenus de FirstCaribbean au cours de cette période sont inclus dans Marchés de détail, revenus, « Divers », 100 % des frais autres que d'intérêts, des provisions pour pertes sur créances et des charges d'impôts sur le revenu de FirstCaribbean sont inclus dans chacune de ces rubriques respectives et 17 % du revenu net de FirstCaribbean pendant cette période est inclus au poste « Participations sans contrôle ».

De plus, les actifs nets acquis incluent un actif incorporel au titre des dépôts de base de 248 millions de dollars, qui sera amorti à raison de 12 % par année à l'aide de la méthode de l'amortissement dégressif à taux constant. Ces frais d'amortissement seront inclus dans les frais autres que d'intérêts.

Le 2 février 2007, après la fin du trimestre, nous avons acquis une participation supplémentaire de 8,5 % dans FirstCaribbean, ce qui a porté notre participation totale à 91,5 %.



## Note sur les énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque CIBC produit des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois en matière de valeurs mobilières, notamment dans le cadre de cette présentation, de documents déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, et dans d'autres communications. Ces énoncés comprennent des déclarations relatives aux activités, aux secteurs d'activités, à la situation financière, à la gestion des risques, aux priorités, aux cibles, aux objectifs permanents, aux stratégies et aux perspectives de la Banque CIBC pour 2007 et les exercices subséquents. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque CIBC à faire des hypothèses, et sont assujettis aux risques inhérents et incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de la volonté de la Banque CIBC, influent sur les activités, le rendement et les résultats de la Banque CIBC et de ses secteurs d'activité et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent les changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où la Banque CIBC exerce des activités; les changements apportés aux lignes directrices relatives au capital fondé sur les risques et aux directives d'information, et leur interprétation; l'issue de poursuites et des questions connexes; l'incidence de l'application de modifications comptables futures; les changements apportés au montant estimé des réserves et des provisions; l'évolution des lois fiscales; la possibilité que le taux d'imposition réel normal qu'a estimé la Banque CIBC ne soit pas atteint; la situation ou les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique et de toute autre catastrophe sur les activités de la Banque CIBC; la fiabilité de tiers à fournir les infrastructures nécessaires aux activités de la Banque CIBC; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information fournie à la Banque CIBC par ses clients et contreparties; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les fluctuations des taux d'intérêt et de change; la conjoncture économique mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où la Banque CIBC mène ses activités; les changements de prix et de taux du marché qui pourraient réduire la valeur des produits financiers; la capacité de la Banque CIBC à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir ses canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les revenus qu'elle en tire; les changements des habitudes des clients en matière de dépenses et d'épargne et la capacité de la Banque CIBC à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre évidemment pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une influence sur les énoncés prospectifs de la Banque CIBC. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs ne se fient indûment à ces derniers. La Banque CIBC ne s'engage à mettre à jour aucun énoncé prospectif joint à toute communication.

Personnes-ressources, Relations avec les investisseurs :

John Ferren, vice-président, CFA, CA	416 980-2088
Rachel Gauci, directrice	416 980-8691
N° de télécopieur, Relations avec les investisseurs	416 980-5028
Visitez la section Relations avec les investisseurs à l'adresse <a href="http://www.cibc.com/francais">www.cibc.com/francais</a>	